

## **La liste rose des paradis fiscaux**

Mardi 5 décembre 2017

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Après de longs atermoiements, les États membres sont parvenus aujourd'hui à définir une liste « noire » des paradis fiscaux comprenant 17 États. Mais, disons-le clairement : c'est un premier pas en-deçà de nos attentes.

On aurait aimé saluer le courage des ministres de l'économie et des finances. Cependant, soyons sérieux deux minutes : en s'attaquant à la Mongolie mais pas au Qatar, qui peut croire que cette liste est le grand pas en avant que nous espérons dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ?

Comment expliquer que cette liste, qui comptait encore plus de 25 noms vendredi dernier, soit passée à 17 le temps d'un week-end ?

Alors voilà, pour changer, les États prennent une décision qui ne permet pas à l'Union européenne d'être là où on l'attend : le fer de lance de la lutte contre les paradis fiscaux. Certes, il existe une liste grise supplémentaire de 47 noms, mais celle-ci n'a à ce stade rien de contraignant.

Enfin, il y a l'éléphant au milieu du magasin de porcelaine : les critères définis excluent de facto la mise en cause d'un État membre... LuxLeaks, Paradise Papers, manifestement les 28 ministres de l'économie et des finances n'ont rien vu, rien lu, rien entendu ! Au Parlement européen, la semaine prochaine nous défendrons un amendement pour dire que l'Irlande, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas constituent des paradis fiscaux.

<http://www.deputes-socialistes.eu/la-liste-rose-des-paradis-fiscaux/>